



Master Son Studio

Master 60

Procédure d'inscription

La période pour les inscriptions en master commence le 19/05/2025 et se termine le 17/08/2025 à minuit.

La plupart des masters organisés à l'IAD sont ouverts aux étudiants titulaires d'un bachelier ou équivalent.

La procédure d'inscription comporte deux phases:

1. Examen du dossier de candidature
2. Entretiens individuels avec les professeurs de l'orientation

Dossier de candidature

La première phase consiste à soumettre son dossier de candidature par courriel à l'adresse admissions-masters@iad-arts.be pour le 17 août 2025 au plus tard.

Soyez prudent, envoyez votre dossier avant la date d'échéance.

Volet administratif

Voici les documents à fournir en format PDF sauf autre indication

1. une photo d'identité (JPG)
2. une copie de votre pièce d'identité recto / verso (ou JPG)
3. une copie de votre extrait d'acte de naissance ou sa version électronique
4. copie du diplôme de fin d'études secondaires
5. copie du diplôme donnant accès au master et les relevés de notes des différentes années d'étude relatifs à l'obtention du diplôme (un détail du cursus s'il s'agit d'une école étrangère est nécessaire pour valider la candidature)

Volet pédagogique

Voici les documents à fournir:

1. Une lettre de motivation précisant votre souhait d'accéder au master, à l'attention de la commission artistique et du secrétariat des admissions master en y incluant la

mention suivante: "Je souhaite m'inscrire en Radio Télévision Son Master 60 option studio pour l'année académique 2025-2026." (PDF)

2. Un CV complet (PDF)
3. Des liens internet vers vos dernières productions abouties (travaux réalisés lors de vos études ou durant vos stages).

Entretiens et auditions

Chaque dossier sera attentivement analysé et une réponse vous sera envoyée concernant l'accès aux entretiens de la deuxième phase.

Vous serez contacté individuellement par courriel via admissions-masters@iad-arts.be, le cas échéant vous recevrez votre convocation à l'entretien (les dates et heures ne sont pas modifiables). Il s'agit d'un entretien individuel d'une durée de 25 minutes se déroulant dans les locaux de l'IAD .

Pendant cet entretien, vos compétences artistiques et techniques seront analysées par un jury artistique composé de professeurs. Nous écouterons et évaluerons vos travaux envoyés précédemment lors de la 1ère phase. Les différents critères d'évaluation de la commission artistique en son "studio" sont:

- l'équilibre spectral, le respect des timbres et la balance générale de vos travaux
- le témoignage de votre créativité artistique et de votre maturité ; ainsi que de vos capacités de travail en équipe et en solitaire
- votre niveau de maîtrise des différents outils (Hardware & Software)

Les entretiens sont prévus en présentiel en septembre.

A l'issue de cet entretien, vous recevrez la décision de votre admission à l'IAD via un courriel depuis admissions-masters@iad-arts.be le 10 septembre 2025.

Si vous êtes admis à l'IAD, vous recevrez les informations de rentrée en même temps. La rentrée académique a lieu le 15 septembre 2025.

Contact et Renseignements

Si vous avez la moindre question concernant le dossier de candidature, envoyez un courriel à admissions-masters@iad-arts.be

Master Enseignement Section 5

Master 60



Procédure d'inscription

La période pour les inscriptions en master commence le 19/05/2025 et se termine le 01/09/2025 à minuit.

- Les étudiants titulaires d'un diplôme du second cycle dans le domaine 25 "Arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication" ont un accès inconditionnel au Master à l'Enseignement Section 5 organisé par la présente convention.
- Dans le respect de l'article 29 du décret RFIE fixant les conditions spécifiques d'accès, ont accès aux études en vue du grade de master en enseignement section 5, les étudiants qui sont titulaires d'un master qui correspond à la composante disciplinaire d'au moins une spécificité de la fonction de professeur au degré supérieur de l'enseignement secondaire ou qui correspond à un titre pour enseigner dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit tel que mentionné dans le décret ESAHR.
- Les candidats qui ont acquis une expérience personnelle ou professionnelle en rapport avec la composante disciplinaire, peuvent demander à la faire valoriser en vue d'accéder au Master à l'enseignement Section 5. Cette expérience personnelle ou professionnelle devra correspondre à au moins 5 ans d'activités dont maximum 2 années d'études supérieures réussies et 120 crédits.

La procédure d'inscription comporte les phases suivantes :

1. Examen du dossier de candidature
2. Entretiens individuels pour les candidats souhaitant faire valoriser leur expérience personnelle ou professionnelle

Dossier de candidature

La première phase consiste à soumettre son dossier de candidature par courriel à l'adresse admissions-masters@iad-arts.be pour le 01 septembre 2025 au plus tard.

Volet administratif

Voici les documents à fournir en format PDF sauf autre indication

1. une photo d'identité (JPG)
2. une copie de votre pièce d'identité recto / verso (ou JPG)
3. une copie de votre extrait d'acte de naissance ou sa version électronique
4. copie du diplôme de fin d'études secondaires
5. copie du diplôme donnant accès au master et les relevés de notes des différentes années d'étude relatifs à l'obtention du diplôme (un détail du cursus s'il s'agit d'une école étrangère est nécessaire pour valider la candidature)

Volet pédagogique

Uniquement pour les candidats souhaitant faire valoriser leur expérience personnelle ou professionnelle.

Les documents à fournir sont:

- Une lettre de motivation précisant votre souhait d'accéder au master, à l'intention de la commission et du secrétariat en y incluant la mention suivante : « Je souhaite m'inscrire en Master Enseignement Section 5 cette année académique 2025-2026 »
- Un CV complet (PDF)
- Des liens internet vers des travaux aboutis (URLs de travaux, portfolio, vidéos youtube ou vimeo, proposition théâtrale, ...) démontrant des capacités artistiques et/ou techniques suffisantes

A l'issue de l'entretien, vous recevrez la décision de votre admission à l'IAD via un courriel depuis admissions-masters@iad-arts.be le 10 septembre 2025.

Si vous êtes admis à l'IAD, vous recevrez les informations de rentrée en même temps. La rentrée académique a lieu le 15 septembre 2025.

Contact et Renseignements

Si vous avez la moindre question concernant le dossier de candidature, envoyez un courriel à admissions-masters@iad-arts.be



Master Cinéma Assistanat

Master 60



Procédure d'inscription

La période pour les inscriptions en master commence le 19/05/2025 et se termine le 01/09/2025 à minuit.

La plupart des masters organisés à l'IAD sont ouverts aux étudiants titulaires d'un bachelier ou équivalent.

La procédure d'inscription comporte trois phases:

1. Examen du dossier de candidature
2. Entretiens individuels avec les professeurs de l'orientation
3. Exercice écrit

Dossier de candidature

La première phase consiste à soumettre son dossier de candidature par courriel à l'adresse admissions-masters@iad-arts.be pour le 01 septembre 2025 au plus tard.

Soyez prudent, envoyez votre dossier avant la date d'échéance.

Volet administratif

Voici les documents à fournir en format PDF sauf autre indication

1. une photo d'identité (JPG)
2. une copie de votre pièce d'identité recto / verso (ou JPG)
3. une copie de votre extrait d'acte de naissance ou sa version électronique
4. copie du diplôme de fin d'études secondaires
5. copie du diplôme donnant accès au master et les relevés de notes des différentes années d'étude relatifs à l'obtention du diplôme (un détail du cursus s'il s'agit d'une école étrangère est nécessaire pour valider la candidature)

Volet pédagogique

Les documents à fournir sont:

- Une lettre de motivation précisant votre souhait d'accéder au master, à l'intention de la commission et du secrétariat en y incluant la mention suivante : « Je souhaite m'inscrire en CIAAM cette année académique 2025-2026 »
- Un CV complet (PDF)
- Un dossier de candidature comprenant les informations suivantes :
 - Maîtrise de la langue française (orale & écrite)
 - Informatique : Bonne connaissance des programmes Excel et Word de la Suite Office
 - Participation active à des tournages amateurs ou professionnels (en assistantat, en régie, en réalisation ou dans un autre département technique ou artistique)

Entretiens et auditions

Chaque dossier sera attentivement analysé et une réponse vous sera envoyée concernant l'accès aux entretiens de la deuxième phase.

Vous serez contacté individuellement par courrier électronique via admissions-masters@iad-arts.be, le cas échéant vous recevrez votre convocation à l'entretien (les dates et heures ne sont pas modifiables). Les entretiens sont prévus en présentiel en septembre.

Les entretiens individuels ont une durée de 25 minutes et se déroulent dans les locaux de l'IAD. Pendant cet entretien, vos compétences artistiques et techniques seront analysées par un jury composé de professeurs.

- Maîtrise de la langue française (orale & écrite)
- Connaissances des différents départements et des rôles des membres d'une équipe de tournage, des documents de tournage (plan de travail, feuilles de service, dépouillements), intérêt pour la réalisation, aptitude à la communication
- Faculté et intérêt pour l'organisation
- Esprit d'équipe et souplesse d'adaptation

- Assurance et facilité à être regardé et écouté
- Qualité d'observation et de réponses spontanées

A l'issue de cet entretien, vous recevrez la décision de votre admission à l'IAD via un courriel depuis admissions-masters@iad-arts.be le 10 septembre 2025.

Si vous êtes admis à l'IAD, vous recevrez les informations de rentrée en même temps. La rentrée académique a lieu le 15 septembre 2025.

Exercice écrit

A la suite de votre entretien, il vous sera demandé de réaliser un document d'assistanat à la réalisation, à envoyer à par courriel aux membres de la commission.

Contact et Renseignements

Si vous avez la moindre question concernant le dossier de candidature, envoyez un courriel à admissions-masters@iad-arts.be



Master Gestion de Production

Master 60

Procédure d'inscription

La période pour les inscriptions en master commence le 19/05/2025 et se termine le 01/09/2025 à minuit.

La plupart des masters organisés à l'IAD sont ouverts aux étudiants titulaires d'un bachelier ou équivalent.

La procédure d'inscription comporte trois phases:

1. Examen du dossier de candidature
2. Entretiens individuels avec les professeurs de l'orientation
3. Exercice écrit

Dossier de candidature

La première phase consiste à soumettre son dossier de candidature par courriel à l'adresse admissions-masters@iad-arts.be pour le 01/09/ 2025 au plus tard.

Soyez prudent, envoyez votre dossier avant la date d'échéance.

Volet administratif

Voici les documents à fournir en format PDF sauf autre indication

1. une photo d'identité (JPG)
2. une copie de votre pièce d'identité recto / verso (ou JPG)
3. une copie de votre extrait d'acte de naissance ou sa version électronique
4. copie du diplôme de fin d'études secondaires
5. copie du diplôme donnant accès au master et les relevés de notes des différentes années d'étude relatifs à l'obtention du diplôme (un détail du cursus s'il s'agit d'une école étrangère est nécessaire pour valider la candidature)

Volet pédagogique

Les documents à fournir sont:

1. Une lettre de motivation (PDF)

2. Un CV complet et à jour (PDF)

Critères de sélection des dossiers

- Maîtrise de la langue française (orale & écrite)
- Informatique : Bonne connaissance des programmes Excel et Word de la Suite Office et Google
- Connaissances des étapes de production d'un film, des différents départements et des rôles des membres d'une équipe de tournage et de post production, des documents de tournage (plan de travail, feuilles de service, dépouillement).
- Participation active à des tournages amateurs ou professionnels (en régie, en assistantat ou dans un autre département technique ou artistique)
- Compétences requises : esprit d'équipe, bonne communication, capacité d'adaptation, sens de l'organisation et rigueur administrative

Vivement conseillé : être titulaire du permis de conduire B et une voiture

Entretiens et auditions

Chaque dossier sera attentivement analysé et une réponse vous sera envoyée concernant l'accès aux entretiens de la deuxième phase.

Vous serez contacté individuellement par courrier électronique via admissions-masters@iad-arts.be. Le cas échéant vous recevrez votre convocation à l'entretien (les dates et heures ne sont pas modifiables). Les entretiens sont prévus en présentiel en septembre.

Les entretiens individuels ont une durée de 25 minutes et se déroulent dans les locaux de l'IAD. Pendant cet entretien, vos compétences artistiques et techniques seront analysées par un jury composé de professeurs.

Si vous êtes retenus, vous recevrez avec votre convocation pour l'entretien, un lien vers un film de fin d'études. Lors de l'entretien il vous sera demandé de:

- vous présenter, d'expliquer votre parcours,
- réaliser une analyse artistique et technique du film de fin d'études

- répondre à des questions en lien direct avec la préparation d'un film, la vie d'un plateau de tournage et la direction de production.

Exercice écrit

À l'issue de l'entretien, un exercice écrit vous sera demandé. L'objectif de l'exercice est d'évaluer votre esprit d'analyse et vos connaissances artistiques et techniques en lien avec la gestion de production.

Les critères d'admission proposés par le jury artistique qui analyse les candidatures:

- Expression orale
- Maturité, assurance et sagacité
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Regard artistique
- Connaissance des étapes de production d'un film, des différents départements et des rôles des membres d'une équipe de tournage et de post production, des documents de tournage
- Compétences requises : esprit d'équipe, bonne communication, capacité d'adaptation, sens de l'organisation et rigueur administrative
- Votre gestion des outils informatiques
- Rigueur dans la rédaction de l'exercice

Contact et Renseignements

Si vous avez la moindre question concernant le dossier de candidature, envoyez un courriel à admissions-masters@iad-arts.be



Master Image

Master 60

Procédure d'inscription

La période pour les inscriptions en master commence le 19/05/2025 et se termine le 17/08/2025 à minuit.

La plupart des masters organisés à l'IAD sont ouverts aux étudiants titulaires d'un bachelier ou équivalent.

La procédure d'inscription comporte deux phases:

1. Examen du dossier de candidature
2. Entretiens individuels avec les professeurs de l'orientation

Dossier de candidature

La première phase consiste à soumettre son dossier de candidature par courriel à l'adresse admissions-masters@iad-arts.be pour le 17 août 2025 au plus tard.

Soyez prudent, envoyez votre dossier avant la date d'échéance.

Volet administratif

Voici les documents à fournir en format PDF sauf autre indication

1. une photo d'identité (JPG)
2. une copie de votre pièce d'identité recto / verso (ou JPG)
3. une copie de votre extrait d'acte de naissance ou sa version électronique
4. copie du diplôme de fin d'études secondaires
5. copie du diplôme donnant accès au master et les relevés de notes des différentes années d'étude relatifs à l'obtention du diplôme (un détail du cursus s'il s'agit d'une école étrangère est nécessaire pour valider la candidature)

Volet pédagogique

Les documents à fournir sont:

1. Une lettre de motivation (PDF)
2. Un CV complet et à jour (PDF)
3. Un diplôme bachelier en image, bachelier en audiovisuel (PDF)
4. Des liens internet (Vimeo, Youtube, etc.) vers des productions personnelles abouties (court métrage, clip, documentaire, magazine, multicaméra) (format de haute qualité)
5. La présentation d'une expérience de plateau et d'une expérience en multicaméra

Entretiens et auditions

Chaque dossier sera attentivement analysé et une réponse vous sera envoyée concernant l'accès aux entretiens de la deuxième phase.

Vous serez contacté individuellement par courrier électronique via admissions-masters@iad-arts.be, le cas échéant vous recevrez votre convocation à l'entretien (les dates et heures ne sont pas modifiables). Les entretiens sont prévus en présentiel en septembre.

Les entretiens individuels ont une durée de 25 minutes et se déroulent dans les locaux de l'IAD. Pendant cet entretien, vos compétences artistiques et techniques seront analysées par un jury composé de professeurs.

- Connaissance de certains outils (caméra, matériel de machinerie et d'éclairage, logiciels de montage, d'étalonnage)
- Capacité à gérer une équipe de tournage.
- Connaissance des métiers liés à la prise de vue
- Compétences requises au niveau technique et artistique pour mener à bien un projet de film documentaire ou de court métrage
- Capacité d'examiner un scénario dans ses besoins techniques de prise de vue
- Qualité des échanges à propos des supports émis dans le dossier de candidature

A l'issue de cet entretien, vous recevrez la décision de votre admission à l'IAD via un courriel depuis admissions-masters@iad-arts.be le 10 septembre 2025.

Si vous êtes admis à l'IAD, vous recevrez les informations de rentrée en même temps. La rentrée académique a lieu le 15 septembre 2025.

Contact et Renseignements

Si vous avez la moindre question concernant le dossier de candidature, envoyez un courriel à admissions-masters@iad-arts.be



Master Ecriture

Master 60 ou 120

Procédure d'inscription

La période pour les inscriptions en master commence le 19/05/2025 et se termine le 01/09/2025 à minuit.

La plupart des masters organisés à l'IAD sont ouverts aux étudiants titulaires d'un bachelier ou équivalent.

La procédure d'inscription comporte deux phases:

1. Examen du dossier de candidature
2. Entretiens individuels avec les professeurs de l'orientation

Dossier de candidature

La première phase consiste à soumettre son dossier de candidature par courriel à l'adresse admissions-masters@iad-arts.be pour le 01/09/2025 2025 au plus tard.

Soyez prudent, envoyez votre dossier avant la date d'échéance.

Volet administratif

Voici les documents à fournir en format PDF sauf autre indication

1. une photo d'identité (JPG)
2. une copie de votre pièce d'identité recto / verso (ou JPG)
3. une copie de votre extrait d'acte de naissance ou sa version électronique
4. copie du diplôme de fin d'études secondaires
5. copie du diplôme donnant accès au master et les relevés de notes des différentes années d'étude relatifs à l'obtention du diplôme (un détail du cursus s'il s'agit d'une école étrangère est nécessaire pour valider la candidature)

Volet pédagogique

Voici les documents à fournir:

1. Une lettre de motivation d'une à deux pages (PDF)
2. Un CV complet et à jour (PDF)

3. Deux textes de fiction - idéalement un scénario - conçus et rédigés par la candidate ou le candidat (PDF)

Entretiens et auditions

Chaque dossier sera attentivement analysé et une réponse vous sera envoyée concernant l'accès aux entretiens de la deuxième phase.

Vous serez contacté individuellement par courrier électronique via admissions-masters@iad-arts.be, le cas échéant vous recevrez votre convocation à l'entretien (les dates et heures ne sont pas modifiables). Les entretiens sont prévus en présentiel en septembre.

Les entretiens individuels ont une durée de 25 minutes et se déroulent dans les locaux de l'IAD. Pendant cet entretien, vos compétences artistiques et techniques seront analysées par un jury composé de professeurs.

- cohérence du parcours académique, personnel et/ou professionnel, expérience de vie personnelle ou professionnelle, riche et variée
- potentiel créatif, originalité, inventivité, éclectisme, curiosité intellectuelle
- disposition à l'apprentissage, esprit critique
- sens du travail collectif, esprit de collaboration
- réactivité, dynamisme, force de travail et endurance
- qualité artistique des travaux fournis
- qualités rédactionnelles (style, syntaxe, orthographe)

A l'issue de cet entretien, vous recevrez la décision de votre admission à l'IAD via un courriel depuis admissions-masters@iad-arts.be le 10 septembre 2025.

Si vous êtes admis à l'IAD, vous recevrez les informations de rentrée en même temps. La rentrée académique a lieu le 15 septembre 2025.

Contact et Renseignements

Si vous avez la moindre question concernant le dossier de candidature, envoyez un courriel à admissions-masters@iad-arts.be



Master Réalisation Multimédia

Master 120

Procédure d'inscription

La période pour les inscriptions en master commence le 19/05/2025 et se termine le 17/08/2025 à minuit.

La plupart des masters organisés à l'IAD sont ouverts aux étudiants titulaires d'un bachelier ou équivalent.

La procédure d'inscription comporte deux phases:

1. Examen du dossier de candidature
2. Entretiens individuels avec les professeurs de l'orientation

Dossier de candidature

La première phase consiste à soumettre son dossier de candidature par courriel à l'adresse admissions-masters@iad-arts.be pour le 17 août 2025 au plus tard.

Soyez prudent, envoyez votre dossier avant la date d'échéance.

Volet administratif

Voici les documents à fournir en format PDF sauf autre indication

1. une photo d'identité (JPG)
2. une copie de votre pièce d'identité recto / verso (ou JPG)
3. une copie de votre extrait d'acte de naissance ou sa version électronique
4. copie du diplôme de fin d'études secondaires
5. copie du diplôme donnant accès au master et les relevés de notes des différentes années d'étude relatifs à l'obtention du diplôme (un détail du cursus s'il s'agit d'une école étrangère est nécessaire pour valider la candidature)

Volet pédagogique

1. Une lettre de motivation (PDF)
2. Un CV complet et à jour (PDF)
3. Votre choix de deux options parmi les 4 options proposées
 - a. Effets spéciaux VFX
 - b. Animation 2D
 - c. Animation 3D
 - d. Développement interactif IO
4. Des liens internet vers des travaux aboutis (URLs de travaux, site portfolio, videos youtube ou vimeo) démontrant des capacités artistiques et techniques suffisantes dans deux des options choisies (PDF)
 - a. **Effets spéciaux (VFX)**: compositing, matte painting, tournage en keys, tracking, nuke, etc.
 - b. **Animation 3D (3D)**: Modélisation, texturing et rigging 3D, Maya, Zbrush, etc.
 - c. **Animation 2D (2D)**: Principes d'animation, dessin, character design, acting, motion design, After Effect, etc.
 - d. **Développement interactif (IO)**: design et développement web, HTML, CSS, JS, Moteur de jeu (Unity, Unreal)

Entretiens et auditions

Chaque dossier sera attentivement analysé et une réponse vous sera envoyée concernant l'accès aux entretiens de la deuxième phase.

Vous serez contacté individuellement par courrier électronique via admissions-masters@iad-arts.be, le cas échéant vous recevrez votre convocation à l'entretien (les dates et heures ne sont pas modifiables). Les entretiens sont prévus en présentiel en septembre.

Les entretiens individuels ont une durée de 25 minutes et se déroulent dans les locaux de l'IAD. Pendant cet entretien, vos compétences artistiques et techniques seront analysées par un jury artistique composé de professeurs.

- qualité artistique et technique des travaux fournis
- cohérence du parcours académique, personnel et/ou professionnel par rapport aux options envisagées
- potentiel créatif, curiosité intellectuelle, maîtrise technique des logiciels
- disposition à l'apprentissage, esprit critique

A l'issue de cet entretien, vous recevrez la décision de votre admission à l'IAD via un courrier électronique depuis admissions-masters@iad-arts.be le 10 septembre 2025.

Si vous êtes admis à l'IAD, vous recevrez les informations de rentrée en même temps. La rentrée académique a lieu le 15 septembre 2025.

Contact et Renseignements

Si vous avez la moindre question concernant le dossier de candidature, envoyez un courrier électronique à admissions-masters@iad-arts.be



Master Cinéma Son

Master 60

Procédure d'inscription

La période pour les inscriptions en master commence le 19/05/2025 et se termine le 17/08/2025 à minuit.

La plupart des masters organisés à l'IAD sont ouverts aux étudiants titulaires d'un bachelier ou équivalent.

La procédure d'inscription comporte deux phases:

1. Examen du dossier de candidature
2. Entretiens individuels avec les professeurs de l'orientation

Dossier de candidature

La première phase consiste à soumettre son dossier de candidature par courriel à l'adresse admissions-masters@iad-arts.be pour le 17 août 2025 au plus tard.

Soyez prudent, envoyez votre dossier avant la date d'échéance.

Volet administratif

Voici les documents à fournir en format PDF sauf autre indication

1. une photo d'identité (JPG)
2. une copie de votre pièce d'identité recto / verso (ou JPG)
3. une copie de votre extrait d'acte de naissance ou sa version électronique
4. copie du diplôme de fin d'études secondaires
5. copie du diplôme donnant accès au master et les relevés de notes des différentes années d'étude relatifs à l'obtention du diplôme (un détail du cursus s'il s'agit d'une école étrangère est nécessaire pour valider la candidature)

Volet pédagogique

Voici les documents à fournir:

1. Une lettre de motivation précisant votre souhait d'accéder au master, à l'attention de la commission artistique et du secrétariat des admissions master en y incluant la

mention suivante: "Je souhaite m'inscrire en Cinéma Son Master 60 pour l'année académique 2025-2026." (PDF)

2. Un CV complet et à jour (PDF)
3. Un dossier détaillé reprenant les expériences dans le domaine de la post-production
4. Le programme complet de l'établissement dans lequel le bachelier a été obtenu ainsi que les résultats

Entretiens et auditions

Chaque dossier sera attentivement analysé et une réponse vous sera envoyée concernant l'accès aux entretiens de la deuxième phase.

Vous serez contacté individuellement par courriel via admissions-masters@iad-arts.be, le cas échéant vous recevrez votre convocation à l'entretien (les dates et heures ne sont pas modifiables). Il s'agit d'un entretien individuel d'une durée de 25 minutes se déroulant dans les locaux de l'IAD .

Lors de cette entrevue, pour mettre en évidence ces différents critères, la commission artistique composée de deux professeurs de l'option pourra analyser:

- l'intérêt de l'étudiant dans les domaines du son cinéma et ce, sur base de son dossier
- la qualité artistique et technique des travaux remis

Les différents critères d'évaluation de la commission artistique sont

- faire preuve d'un vif intérêt pour le cinéma en général et pour la post-production en particulier
- faire preuve de connaissances techniques suffisantes et inhérentes à la post-production
- faire preuve d'une faculté artistique particulière pour le domaine cinématographique
- faire preuve d'un désir d'implication totale dans la formation
- faire preuve de sa capacité à travailler en équipe

Les entretiens sont prévus en présentiel en septembre.

A l'issue de cet entretien, vous recevrez la décision de votre admission à l'IAD via un courriel depuis admissions-masters@iad-arts.be le 10 septembre 2025.

Si vous êtes admis à l'IAD, vous recevrez les informations de rentrée en même temps. La rentrée académique a lieu le 15 septembre 2025.

Contact et Renseignements

Si vous avez la moindre question concernant le dossier de candidature, envoyez un courriel à admissions-masters@iad-arts.be